

Fraternité

Paris, le 26 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marche des fiertés de Budapest : les ministres Aurore BERGÉ et Benjamin HADDAD réaffirment le soutien de la France en faveur des droits des personnes LGBT+

À l'occasion de la Marche des fiertés à Budapest le 28 juin prochain, la France réaffirme son engagement pour la liberté, la protection et les droits des personnes LGBT+ au sein de l'Union européenne.

Organisée dans le cadre du Mois des fiertés, les Marches des fiertés s'inscrivent dans l'héritage des luttes historiques initiées par les émeutes de Stonewall à New York le 28 juin 1969, événement fondateur du mouvement contemporain pour les droits des personnes LGBT+. En France, en Europe et partout dans le monde, ces Marches rappellent que ces droits sont le fruit de combats collectifs contre les discriminations, la criminalisation, la pathologisation et la violence.

Interdite par le gouvernement hongrois mais soutenue par le maire de Budapest, la Marche des fiertés de Budapest aura lieu dans un contexte national marqué par un recul préoccupant des libertés individuelles. Les personnes LGBT+ y sont confrontées à un climat politique et social de plus en plus hostile, nourri par des discours de haine et des politiques discriminatoires qui alimentent un environnement de peur et d'exclusion.

À ce titre, la France tient à rappeler son profond attachement au respect des valeurs fondamentales de l'Union européennes, comme le dispose l'article 2 du Traité sur l'Union européenne : « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. ».

La France appelle à une vigilance accrue face aux évolutions législatives et sociales dans les différents États membres afin de garantir le respect des droits fondamentaux, de défendre les principes de l'Union européenne et d'assurer la cohérence de ses valeurs, notamment en matière d'égalité et de non-discrimination.

À la demande des ministres, M. Jean-Marc BERTHON, ambassadeur pour les droits des personnes LGBT+, représentera officiellement le gouvernement français lors de cette Marche en signe de soutien et d'engagement de la France.

Ce qui se joue en Hongrie rappelle une réalité mondiale : les droits des personnes LGBT+ sont loin d'être garantis et demeurent profondément fragiles. Aucune conquête n'est irréversible. Partout, des offensives réactionnaires et intégristes cherchent à restreindre l'égalité et à effacer les existences. Ce qui peut être gagné par la lutte peut être détruit par l'inaction. Face à cette menace globale, la visibilité, la solidarité internationale et l'engagement demeurent plus que jamais indispensables.

« Le respect et la protection des droits humains doivent s'appliquer partout, tout le temps, et pour tout le monde. En aucune manière les citoyens LGBT+ ne sauraient faire exception à ce principe fondamental avec lequel la France ne transigera jamais. Le moindre recul en termes de libertés publiques, au sein même de l'Union européenne, est inacceptable. Lutter contre toutes les formes de reculs est une nécessité, construire un monde sans violence est un impératif, faire progresser les droits humains est l'engagement de la France. » Aurore BERGÉ, ministre de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

« Ma collègue Aurore Bergé et moi-même saluons le travail de plaidoyer des militants, des journalistes et des organisations non-gouvernementales qui œuvrent pour que les hongrois bénéficient d'un traitement égal et d'une protection juridique complète, indépendamment de leur orientation sexuelle ou de leur expression de genre. La marche des fiertés de Budapest est un moment important pour les personnes LGBTIQ+ comme pour tous ceux attachés à la liberté. La France va continuer de défendre avec force une Europe où les droits fondamentaux de chacun sont assurés de pouvoir s'exprimer librement et en sécurité. » Benjamin HADDAD, ministre chargé de l'Europe

Contacts presse:

Cabinet d'Aurore BERGÉ : presse-efh@pm.gouv.fr

Cabinet de Benjamin HADDAD : presse.europe@diplomatie.gouv.fr